

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

## RÉUNION D'INFORMATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE 2<sup>DE</sup> :

La nouvelle classe de 1<sup>ère</sup>

au Lycée Raymond Poincaré



Décembre 2020

# LA VOIE GÉNÉRALE : LA PREMIÈRE ET LA TERMINALE

## Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	<b>16 h</b>	<b>15 h 30</b>

## Enseignements optionnels

> Un enseignement en première  
Deux enseignements possibles  
en terminale

> Libre choix

> Durée **3 h**

Dès la première :

En terminale uniquement :

LANGUE VIVANTE C

MATHÉMATIQUES  
EXPERTES

ARTS

EPS

MATHÉMATIQUES  
COMPLÉMENTAIRES

LANGUES ET  
CULTURES DE  
L'ANTIQUITÉ

DROIT ET GRANDS  
ENJEUX DU MONDE  
CONTEMPORAIN

## Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités		Au choix 2 spécialités	
	Première	Terminale	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h		
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h		
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h		
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h		
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h		
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h		
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h		
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h		
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h		
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h		
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h **		
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h		
	<b>12 h</b>	<b>12 h</b>		

\* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole  
avec des enseignements optionnels spécifiques

\*\* Avec un complément de 2 h en physique

# LA PREMIÈRE ET LA TERMINALE EN VOIE GÉNÉRALE

Depuis l'année scolaire 2019/2020

- **Des enseignements communs à tous les élèves :**
  - Français (en première seulement) : 4 h
  - Philosophie (en terminale seulement) : 4 h
  - Histoire géographie : 3 h
  - Langue vivante A et langue vivante B : 4h30
  - Enseignement scientifique : 2 h
  - Education physique et sportive : 2 h
  - Enseignement moral et civique : 18 heures annuelles

## DEPUIS L'ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020

- Les élèves de la voie générale choisissent d'approfondir progressivement des **enseignements de spécialité**.
  - A la fin de la seconde, les élèves qui se dirigent vers la voie générale choisissent une combinaison de **trois enseignements de spécialité qu'ils suivront en première (4h hebdomadaires par spécialité)**
  - A la fin de l'année de première, ils choisissent, parmi ces trois enseignements, les deux **enseignements de spécialité qu'ils poursuivront en classe de terminale (6h hebdomadaires par spécialité)**

**DEPUIS LA RENTRÉE 2019**

Le lycée Raymond Poincaré propose des combinaisons de spécialités parmi différentes disciplines :

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Sciences de l'ingénieur
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences économiques et sociales
- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères Anglais
- Langues, littératures et cultures étrangères Anglais, Monde Contemporain (demande d'ouverture en cours)
- Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
- Arts Plastiques

## Choix des spécialités et Orientation

- Au deuxième trimestre, les familles auront à se prononcer sur quatre choix de spécialité parmi les 11 ou 12 proposées précédemment, l'établissement organisera l'offre de formation en fonction des demandes des familles.
- Au troisième trimestre, les familles se prononceront sur les trois choix de spécialité envisagés par le conseil de classe.

- les programmes des enseignements de spécialité  
sont disponibles sur :

<http://eduscol.education.fr/cid134825/consultation-sur-les-programmes-seconde-premiere.html>

# DEPUIS LA RENTRÉE 2019

- Des enseignements optionnels pour renforcer ses connaissances et bien se préparer à l'enseignement supérieur :
  - En première et en terminale les élèves de la voie générale pourront choisir un enseignement optionnel :
    - Arts Plastiques
    - Education physique et sportive
    - Langues et cultures de l'antiquité,
    - Section Européenne (Allemand),
    - Education musicale.
  - En terminale, les élèves pourront également ajouter un enseignement optionnel pour enrichir leur parcours :
    - « **Mathématiques expertes** » s'adresse aux élèves qui ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale
    - « **Mathématiques complémentaires** » s'adresse aux élèves qui n'ont pas maintenu la spécialité « mathématiques » en terminale

# LA VOIE TECHNOLOGIQUE : LA PREMIÈRE ET LA TERMINALE

## Toutes les séries\* Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS	3 h	-
PHILOSOPHIE	-	2 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	1 h 30	1 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an

\* Sauf TDM et STAV

## Enseignements optionnels

> Au choix en fonction de la série

## Enseignements de spécialité

	3 spécialités Première	2 spécialités Terminale
<b>STMG</b> Sciences et technologies du management et de la gestion	- sciences de gestion et numérique - management - droit et économie	- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion - droit et économie
<b>ST2S</b> Sciences et technologies de la santé et du social	- physique chimie pour la santé - biologie et physiopathologie humaines - sciences et techniques sanitaires et sociales	- chimie, biologie et physiopathologie humaines - sciences et techniques sanitaires et sociales
<b>STHR</b> Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration	- enseignement scientifique alimentation-environnement - sciences et technologies culinaires et des services - économie, gestion hôtelière	- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement - économie, gestion hôtelière
<b>STI2D</b> Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable	- innovation technologique - ingénierie et développement durable - physique chimie et mathématiques	- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique - physique chimie et mathématiques
<b>TMD</b> Techniques de la musique et de la danse	- option instrument - option danse	- option instrument - option danse
		(Rénovation en cours)
<b>STL</b> Sciences et technologies de laboratoire	- physique chimie et mathématiques - biochimie biologie - biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	- physique chimie et mathématiques - biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire
<b>STD2A</b> Sciences et technologies du design et des arts appliqués	- physique chimie - outils et langages numériques - design et métiers d'art	- analyse et méthodes en design - conception et création en design et métiers d'art

**STAV** Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant ( Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques )

# VOIE TECHNOLOGIQUE : LA PREMIÈRE ET LA TERMINALE

Depuis la rentrée 2019

## ■ Les enseignements communs

- En première et en terminale, tous les élèves de la voie technologique suivent des enseignements communs, quelles que soient leurs spécialités.
- Sont **communs à toutes les séries\*** les enseignements suivants :
  - Français (en première seulement) : 3h
  - Philosophie (en terminale seulement) : 2h
  - Histoire géographique : 1h30
  - Langue vivante A et langue vivante B : 4h (dont 1h d'enseignement technologique en langue vivante)
  - Education physique et sportive : 2h
  - Mathématiques : 3h
  - Enseignement moral et civique : 18 heures annuelles

\*Sauf TMD et STAV

## DEPUIS LA RENTRÉE 2019 :

### ■ Le lycée Raymond Poincaré propose 3 séries de Baccalauréat Technologiques

Dès la fin de la seconde, les élèves optant pour la voie technologique choisiront leur série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité :

- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion

### ■ Des enseignements optionnels :

En première et en terminale les élèves de la voie technologique pourront choisir un enseignement optionnel soit :

- Arts Plastiques,
- Education physique et sportive.

## LES NOUVEAUTÉS DEPUIS 2019/2020

- Vous serez destinataires de la fiche dialogue,
- Celle-ci sera à rendre au professeur principal courant février 2021, afin que nous puissions prévoir une organisation.
- Attention : la décision de l'orientation en voie générale ou technologique est arrêtée par le chef d'établissement.

## LES NOUVEAUTÉS DEPUIS 2019/2020

- Un dispositif interne de présentation des spécialités des séries générales et technologiques sera mis en place courant février 2021 dans la mesure du possible.

# HORIZONS21

Simulez vos combinaisons de spécialités  
et découvrez les perspectives de  
formations et de métiers qui s'offrent à  
VOUS.

<http://www.horizons21.fr>

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

FIN

